

Catherine Schneedecker

## *FICHU ET FOUTU:* DE DRÔLES D'ADJECTIFS!

### 1. INTRODUCTION

Le français dispose de toute une série d'adjectifs, *sacré, satané, damné, maudit, fichu* et *foutu*, qui n'ont pas fait, à notre connaissance, l'objet d'une attention linguistique particulièrement soutenue<sup>1</sup>. Et pour cause. D'après les dictionnaires, ils relèveraient, en premier lieu, d'un registre de langue réputé « populaire » ou « familier », donc relativement marginal comparé aux emplois du français dit « standard ». Qui plus est, ils sont donnés comme plus ou moins interchangeables, à en juger, ci-dessous, les synonymes relatifs à chacun d'eux :

*Fichu*: bon dieu de, *foutu*, putain de, vache de (TLFI).

*Foutu*: bon dieu de, *fichu*, putain de, vache de (TLFI).

*Sacré*: *fichu, foutu, satané* (TLFI).

C'est ce que montrent leurs paraphrases qui confirment, du reste, l'intuition qu'on peut avoir de leur valeur sémantique, à savoir l'expression par le locuteur d'un sentiment « négatif » (réprobation, désagrément, etc.) :

[...] S'emploie pour indiquer que le référent du nom est quelque chose dont on dit « foutre ! » (à propos de « foutu »)<sup>2</sup>

1. Ces **sacrées** bottes... elles sont très difficiles... elles glissent mal (Mirbeau, *Journal*, TLFI).
2. Ces (**maudites + fichues + foutues**) bottes... elles sont très difficiles...

---

<sup>1</sup> L'article de Giry-Schneider (2005) fait exception. Nous reviendrons sur les thèses développées par l'auteure. Pour l'adjectif *sacré*, nous renvoyons à Schneedecker.

<sup>2</sup> Même définition *mutatis mutandis* avec *fichu*.

Or, ces éléments de description ne rendent pas justice à cette diversité lexicale et n'expliquent pas la cooccurrence persistante de ces formes dans notre système linguistique.

Nous nous proposons donc de montrer que la synonymie telle que décrite par les dictionnaires n'est qu'une apparence et qu'un examen attentif de ces adjectifs éclaire leur relative complémentarité, tant dans leur fonctionnement actuel que dans leur évolution. Pour illustrer notre propos, nous nous limiterons à l'étude du couple *fichu* / *foutu*, qui apparaît comme un cas de synonymie parfaite, au vu des définitions du TLFi :

*Fichu* : [S'emploie pour indiquer que le référent est qqc. ou qqn à propos desquels on dirait « fichtre »]

*Foutu* : [S'emploie pour indiquer que le référent du nom est qqc. dont on dit « foutre ! »]

Nous commencerons par un rapide état des nombreux points communs morphologiques, syntaxiques et sémantiques qui invitent au rapprochement, en nous appuyant notamment sur les études de Milner (1978) et de Giry-Schneider (2005). Dans un second temps, nous étudierons les différences entre *fichu* et *foutu* sur la base de leur comportement actuel, mais aussi sur quelques éléments de leur évolution historique, ce qui aidera à comprendre comment ces unités lexicales en sont venues à exprimer la subjectivité dévalorisante du locuteur.

## 2. POINTS COMMUNS : DES ADJECTIFS « À PART »

Les deux adjectifs partagent, au double plan morpho-syntaxique et sémantique, de nombreuses propriétés. Au plan morphologique, ils proviennent d'un participe passé, donc d'une forme verbale. A ce titre, ils devraient normalement se postposer (3), ce qu'ils font effectivement avec des variantes dépendant de la présence ou non d'un adverbe. Dans ce cas, ils signifient « arrangé, fait » (4) ; avec *bien* / *mal* « en bonne / mauvaise forme physique » et, sans l'adverbe, « appelé à disparaître, à cesser d'exister » (5) :

3. \*Une *distinguée* jeune femme.

4. Un appartement *joliment fichu* ; c'est *drôlement foutu* ici (TLFi).

5. Sa robe est *fichue* ; sa carrière est *foutue*.

Syntaxiquement, ils présentent les propriétés des adjectifs dits de « qualité » (*affreux, satané, sacré, foutu, fichu, beau, franc, abominable, sale*) par Milner (1978)

et distingués sur la base des propriétés suivantes : ils ne s'emploient pas, sinon avec un sens différent, come attribut (6) (Milner, 1978 : 208) ; ils « n'admettent pas les modificateurs de degré » (Milner, 1978 : 208)<sup>3</sup> (7), ils sont exclusivement antéposés à leur N (8) :

6. Ces (*sacrées+fichues*) bottes sont difficiles / #Ces bottes sont (*sacrées+fichues*).
7. \*Ces très (*sacrées+fichues*) bottes sont difficiles.
8. \*Un imbécile (*fichu + satané, sacré, joli, beau*) (Milner, 1978 : 208).

Par ailleurs, ils sélectionneraient aussi bien leurs N que leurs déterminants. Milner observe, en effet, d'une part, la prédisposition des adjectifs de « qualité » pour les N de qualité (9-10), ce qui n'interdirait pas pour autant leur emploi avec un N ordinaire (Milner, 1978 : 209) (11-14) :

9. Un (*fichu + foutu*) (*salaud / imbécile / crétin*)<sup>4</sup>.
10. J'aurais rendu un fier service au régiment, en le débarrassant d'une **fichue** **crapule** de ton espèce... (Zola, *Débâcle*, 1892).
11. Ce **sacré** médecin m'a charcuté la jambe (d'après Milner, 1978 : 209, 5.14.a).
12. Ce **sacré** Pierre est encore en retard (Milner, 1978 : 209, 5.14.c).
13. C'était elle, cette Française née à l'autre bout du monde, qui suivait d'un regard vide le vallonement des sables derrière la porte ouverte du wagon (« Mais quel diable l'a entraînée dans **ce fichu désert** ? » [...] (Makine, *Testament*, 1995).
14. Elle aimait les objets, elle aimait **ces fichus objets**, il en faisait partie, il était une pièce maîtresse de son luxe (Sagan, *Chamade*, 1965).

D'autre part, selon Milner (1978 : 209), le démonstratif serait le déterminant communément admis quand le défini serait théoriquement prohibé, pour des raisons à élucider (15) :

15. \*Le **sacré** Pierre est encore en retard (Milner, 1978 : 209, son ex. 5.15.c).

Enfin, ces adjectifs ne se coordonneraient pas avec des adjectifs « prédicatifs », preuve de « leur différence de statut » (16) (cf. Milner, 1967) :

16. \*Ces **sacrées et jolies** bottes sont difficiles.

<sup>3</sup> A quelques exceptions près, cf. *infra*.

<sup>4</sup> Avec des degrés d'acceptabilité variables selon les configurations données en exemple et des nuances sémantiques qui seront précisées par la suite.

Au plan sémantique, Milner (1978: 207 *et seq.*) et, plus récemment, Giry-Schneider (2005) s'accordent sur le caractère marginal des adjectifs de « qualité » mais divergent sur leur interprétation sémantique.

### 2.1. THÈSE DE MILNER (1978)

Milner, en effet, leur dénie tout sens précis (Milner, 1978: 208):

Sémantiquement, on peut ajouter qu'aucun de ces adjectifs n'a de « sens » précis: plutôt qu'une propriété déterminée, ils indiquent une appréciation: ainsi ils sont quasiment interchangeables [...].

Cela serait lié, d'après lui, à leur manque d'autonomie référentielle<sup>5</sup>:

Les adjectifs <affreux, satané, sacré, foutu, fichu, beau, franc, abominable, sale> ne peuvent recevoir de définition qui ne fasse intervenir leur emploi en acte dans une expression qualitative: « satané », « fichu », etc. ne valent que dans et par leur énonciation; autrement dit, par les mêmes raisons que les Noms de Qualité, ils n'ont pas d'autonomie référentielle (Milner, 1978: 209).

À l'appui de cette thèse, témoignent l'incapacité des dictionnaires à fournir des définitions précises et substantielles; les listes, non exhaustives de surcroît, proposées ça et là où ils apparaissent systématiquement les uns aux côtés des autres (cf. la citation de Milner, ci-dessus) et, enfin, la synonymie prétendue de leurs membres (cf. les dictionnaires). En outre, leur lien avec les domaines tabous par excellence que constituent la religion, le sexe, etc., les rattache tous à des formes de jurons.

### 2.2. THÈSE DE LA DOUBLE VALEUR DE GIRY-SCHNEIDER (2005)

Par contraste, Giry-Schneider discerne une double valeur, intensive (ou quantitative) (désormais AQ) vs affective, conditionnée par des facteurs à caractère syntaxico-lexical, où elle rejoint d'ailleurs sur certains points Milner. Telle que caractérisée par l'auteure, la lecture dite appréciative<sup>6</sup>/affective, illustrée par (17-18) serait déterminée par trois paramètres exclusivement syntaxiques: le type de déterminant, en l'occurrence démonstratif, la structure du SN,

<sup>5</sup> Aucun de ces adjectifs n'a de « sens précis » (Milner, 1978: 208, 209).

<sup>6</sup> Plutôt qu'une propriété ils indiquent une appréciation: ainsi ils sont quasiment interchangeables (Milner, 1978: 208).

« ouverte » au sens où il serait possible d'y adjoindre des adjectifs qualificatifs (18), la valeur exclamative que prendrait le SN « nu » (19) :

17. Cette *fichue* fièvre ne diminue pas (d'après Giry-Schneider, 2005).
18. Cette *fichue étrange* ressemblance intrigue les experts (Giry-Schneider, 2005 : 165).
19. *Fichue* voiture ! *fichue* fièvre !

Cette lecture serait possible en présence de tout type de N :

L'interprétation purement affective [...] est compatible avec tous les noms, ce qui paraît logique, un terme subjectif d'impatience ou d'admiration pouvant accompagner n'importe quel propos (Giry-Schneider, 2005 : 165).

En revanche, l'interprétation dite intensive (ou quantitative) serait conditionnée par le déterminant indéfini :

20. Léo a *une fichue* fièvre (Giry-Schneider, 2005 : 165).

Dans ces conditions, l'adjonction d'un adjectif serait bloquée (21) :

21. \*Léo a *une fichue* fièvre *inexplicable* (Giry-Schneider, 2005 : 165).

Par ailleurs, les phrases à valeur intensive seraient couplées à « une forme adverbiale de même sens » (Giry-Schneider, 2005 : 165) (22) :

22. Léo a *une fichue* fièvre ≈ Léo est *fichument* fiévreux.

Enfin, cette interprétation dépendrait du type de N adjacent aux adjectifs, en l'occurrence des N compatibles avec les déterminants quantifieurs (partitif ou *beaucoup de*) (23) ou admettant un complément de mesure (24-25) :

23. Léo a (*de la + beaucoup de*) fièvre (Giry-Schneider, 2005 : 165).
24. Cet oiseau a une envergure *de trois mètres* (≈ *une fichue* envergure / *une sacrée* envergure).
25. Jean a fait un *fichu* dictionnaire (cf. Jean a fait un dictionnaire *de cent mille mots*).

Il en découle que la lecture intensive serait bloquée avec les N qui ne présentent pas ces caractéristiques, comme p.ex. avec *analyse* (26) et *rendez-vous* (27) :

26. \**Léo a fait une fichue analyse de ce texte.*  
 27. \**Léo a encore un fichu rendez-vous avec le percepteur.*

Enfin, certains SN à AQ seraient passibles d'une double lecture, comme (28–29) :

28. *Léo est un (fichu + sacré) tricheur* (≈ grand) > LQ.  
 29. *Léo est un (fichu + sacré) tricheur* (≈ sale tricheur) > LA.

La raison en incomberait, selon l'auteure, au N subséquent qui doit être un N de « qualité » au sens large :

*Tricheur* et *horreur*, sont, en effet des noms dérivés d'un verbe et d'un adjectif eux-mêmes compatibles avec les marques de quantité (on peut associer *Léo est un fichu tricheur* à *Léo triche fichument*) ; d'autre part ces noms portent en eux-mêmes une certaine charge affective que l'adjectif *fichu* vient renforcer, d'où les deux interprétations. Mais en présence de déterminants définis, et à plus forte raison dans les formes exclamatives, l'interprétation purement affective domine (Giry-Schneider, 2005).

### 2.3. PREMIER BILAN

Compte tenu des propriétés qui viennent d'être rappelées, les adjectifs *fichu* et *foutu* se ressemblent effectivement par leurs propriétés morpho-syntaxiques et discursives et leur originalité sémantique, quelle que soit la thèse à laquelle on adhère, tiendrait à leur absence de sens propre ou à leur double emploi systématique.

### 3. CONTRE LA THÈSE DE LA SYNONYMIE : PREMIÈRE SÉRIE D'ARGUMENTS

Pourtant une première série d'arguments permet d'ébranler la thèse de la synonymie. Premièrement, comme le révèle la base Frantext catégorisée (cf. tableau 1), les adjectifs proches sémantiquement de *fichu* / *foutu* divergent aux plans de : la quantité d'occurrences attestées, la durée de leur emploi, certains, comme *damné* ayant un empan plus restreint que *maudit* qui couvre une période plus étendue allant de 1830 à 1996/1997, la productivité, certains (*maudit* et *damné*) semblant sur le déclin, d'autres (*foutu*, notamment), au contraire,

en nette progression<sup>7</sup>. Or ces disparités attestent du fait que les usagers ne sont manifestement pas indifférents aux formes.

Tableau 1. Usage des adjectifs dits « de qualité » (Base Frantext catégorisée)

Adjectif	Nombre d'occurrences	Dates d'emplois	% XIX <sup>e</sup> siècle	% XX <sup>e</sup> siècle
<i>Sacré</i>	1133	1830-1996	46%	64%
<i>Maudit</i>	364	1830-1997	60%	40%
<i>Foutu</i>	207	1845-1997	11,5%	88,5%
<i>Fichu</i>	139	1834-1997	42%	58%
<i>Damné</i>	94	1831-1987	59%	41%
<i>Satané</i>	90	1837-1994	23%	77%

C'est toutefois la comparaison systématique du comportement syntaxique entre les deux adjectifs qui va constituer l'argument décisif (du moins on l'espère) pour étayer l'idée d'une spécificité sémantique propre.

#### 4. FICHU ET FOUTU

##### 4.1. DES POINTS COMMUNS AVEC LES ADJECTIFS INTENSIFS/AFFECTIFS...

*Fichu* et *foutu* sont ambivalents dans la mesure où ils émargent apparemment, compte tenu de certaines propriétés syntaxiques, aussi bien à la classe des adjectifs dits « intensifs » (désormais AI) qu'à celle des « affectifs ». En effet, ils se construisent principalement avec l'indéfini (condition de l'interprétation intensive) mais aussi avec les définis (ce qui correspondrait à l'interprétation affective). En outre, dans ce dernier emploi, ils tolèrent l'adjonction d'autres adjectifs (30-33) (nous reviendrons sur ce point) :

30. *Il sera bien dit jusqu' au bout qu'il m'a emmerdé l'existence ce sale foutu pierrot pourri!* (Céline, *Mort*, 1936).

31. *La république, belle fichue sottise!* (Hugo, *Misérables*, 1862).

32. *Le beau foutu baptême que voilà!* (Ponchon, *Muse*, 1920).

33. *Avec votre foutue culture, avec vos foutus merdiques bouquins?* (Benoziglio, *Cabinet*, 1980).

<sup>7</sup> Il faudrait bien entendu rapporter ces chiffres à ceux des emplois attribués.

## 4.2. ...MAIS AUSSI DES DIFFÉRENCES

Pourtant, par certains comportements, ils s'en dissocient assez nettement. En premier lieu, à la différence des AI qui peuvent se placer aussi bien avant qu'après le N moyennant quelques changements sémantiques, *foutu* et *fichu* sont contraints, notamment en présence de certains N (34–35), principalement à caractère « abstrait » ou de qualité, à la position pré-nominale, alors qu'avec des N plus « concrets » (37) ils admettent la double position et le double sens :

34. *un foutu* (style + caractère + encombrement + état) vs \**un* (style + caractère + encombrement + état) *foutu*.  
 35. *un fichu* (air + effet + sottise + idée) vs \**un* (air + effet + sottise + idée) *fichu*.  
 36. *tu es un fichu cochon* vs \**tu es un cochon fichu*.  
 37. *ces fichus objets* vs #*ces objets fichus*.

En second lieu, la double lecture intensive vs affective ne va pas toujours de soi. Ainsi peut-on interpréter (38–39) selon les termes de Giry-Schneider vus plus haut :

38. *Léo est un fichu tricheur* (≈ grand) > LQ.  
 39. *Léo est un fichu tricheur* (≈ sale tricheur) > LA.

Mais que dire de (40) qui devrait théoriquement provoquer une interprétation intensive ?

40. *Mon Fanfi, Pauline m'écrit que tu as une fichue mine et qu'elle te croit souffrant* (Sand, *Cor.*, 1845).

Or, cela est d'autant moins anodin que *fichu* s'emploie, dans 60% de ses occurrences, avec des N de qualité (au sens de Milner) et des N de parties du corps ou de caractéristiques humaines (*esprit, goût*, mais aussi *nez, tête, mine*, mais aussi *état, nature*) (41–43) :

41. *Mais voyez cet impertinent avec son fichu nez !* (Voisenon, *Misapouf*, 1746).  
 42. *Tous suivirent cet exemple, à l'exception de Lanfort, qui dit : Il a un fichu physique, il est laid, malpropre* (Stendhal, *Leuwen*, 1835).  
 43. – *Mais dans la position que je t'ai faite, ton fichu air sérieux, et même triste, si admiré en province, où il est l'exagération de la mode, n'est propre qu'à te donner le ridicule abominable de n'être au fond qu'un fichu saint-simonien* (Stendhal, *Leuwen*, 1835).



Ces N nécessitent, du reste, impérativement<sup>8</sup> la présence d'un adjectif dans la mesure où ils désignent des caractéristiques essentielles de l'individu dont l'énoncé serait nul informativement (\**Paul a un nez, une bouche*, etc.) (44–46). Qui plus est, ces N conditionnent le sémantisme de leurs adjectifs qui s'inscrit, à des nuances près, sur un axe « bien / mal » (*sale, mauvais vs belle, bon, florissant*, etc.):

44. \**Mon Fanfi, Pauline m'écrit que tu as une mine.*

45. *Mais voyez cet impertinent avec son nez!*

46. \**Il a un physique.*

Troisièmement, on ressent une différence entre les énoncés (47) et (48) pourtant quasi-synonymes à première vue, en ce sens que le second ressortit plus fortement à l'insulte que le premier<sup>9</sup>, même si les deux s'emploient dans les structures servant ordinairement à catalyser les insultes (49–50):

47. *Anecdote plaisante: « tu es un fichu cochon »* (Constant, *Journaux*, 1816).

48. *Il me peint cet intérieur, avec les deux perroquets saluant le visiteur de foutu cochon!* (Goncourt, *Journal*, 1878).

49. *Il m'a traité de (fichu+foutu) cochon.*

50. *(Fichu+foutu) cochon, va!*

#### 4.3. FICHU/FOUTU: DE VRAIS FAUX JUMEAUX

Pour rendre compte de cette intuition et éclairer leur valeur sémantique, nous effectuerons un petit retour en arrière. Il faut d'abord rappeler que *fichu* et *foutu* ont des étymons bien distincts: le premier provient du verbe latin *figicare* du latin classique *figere*, signifiant, au propre comme au figuré, « enfoncer », « fixer », « transpercer », alors que le second vient de *futuere*: « avoir des rapports avec une femme ». De là, semble-t-il, quelques distinctions sémantiques.

##### 4.3.1. FICHU: UN ADJECTIF INTENSIONNEL?

En effet, en Moyen français, *fichié* a eu le sens de « fixe » (51), « stable / définitif » (52), ou encore « localisé » (53), le point sémantique commun à ces diverses paraphrases étant l'idée de « permanence » et de « persistance ».

<sup>8</sup> Nous excluons les emplois exclamationnels.

<sup>9</sup> C'est ce dont rendent compte les dictionnaires lorsqu'ils soulignent que *fichu* est la variante euphémistique de *foutu*.

51. *Et l'en ne apparçoit en rien que les estoilles fichiees soient esloingniees les unes des autres* (Oresme, DMF).
52. *Et Albert dit ici que la fin est propre, fichié ou establee et ordenee de nature* (Oresme, DMF).
53. *Et celles (infections du cuir) qui sont fichees plus proprement...* (Panis, DMF).

Cette idée persiste en français classique où l'on trouve l'adjectif chez M<sup>me</sup> De Sévigné [cf. (54) vs (55–56)]<sup>10</sup>, paraphrasé comme suit par le *Dictionnaire de l'Académie* en 1694, sans qu'on s'explique toutefois comment *fichié* est devenu synonyme de *fait* et véhicule des traits négatifs :

*fichu* : « terme bas & de mespris dont on se sert pour dire, Mal fait, Impertinent » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1<sup>ère</sup> édition, 1694)

54. *Je m'étais fait un petit chagrin fichu dans la pensée que vous n'y auriez pas pris garde* (Sévigné, *Cor.*, 1675).
55. *Sa naïveté et sa jolie petite figure nous délassent de la guinderie et de l'esprit fichu de M<sup>le</sup> Du Plessis* (Sévigné, *Cor.*, 1680).
56. *Il n'a jamais pu se passer de gâter les merveilles qu'il avait faites aux états par un goût fichu, et un amour sans amour entièrement ridicule* (Sévigné, *Cor.*, 1680).

L'explication que nous suggérons tient compte des restrictions de sélection de *fichu* sur les N de parties du corps par lesquels il est entré dans l'usage classique. L'idée de fixité, de permanence, peut, en effet, se colorer négativement lorsqu'elle concerne les entités évolutives par essence que sont certaines caractéristiques physiques ou morales des humains, voire certaines de leurs réalisations. Par exemple, pour reprendre les énoncés analysés plus haut, en ce qui concerne l'esprit, la « fixité » peut être considérée comme de la « rigidité ». De là viendrait que *fichu*, dans certains voisinages nominaux, signifie quelque chose comme « répréhensible / critiquable par sa rigidité / permanence ». En revanche, dès l'instant où il concerne des N de qualité, apparus plus tardivement à ses côtés, qui désignent non pas des propriétés essentielles ou intrinsèques des individus mais des propriétés négatives, conjoncturelles, attribuées par une personne extérieure, *fichu* garderait alors non pas le trait négatif, qui serait redondant avec celui que véhiculent en principe les N de qualité, mais celui de « stabilité / permanence ». En d'autres termes, *un fichu cochon* se paraphaserait alors comme « qui est un cochon en permanence ». Ainsi, une caractéristique en principe ponctuelle se verrait-elle érigée, *via* la subjectivité du locuteur,

<sup>10</sup> Avec, dans l'intervalle, une modification morphologique de taille, le passage de *fich(i)é* à *fichu* que nous passons impunément sous silence. Peut-être sous l'influence de *foutu*, participe passé issu lui normalement du verbe *foutre*.

en propriété permanente de l'individu visé. D'où l'effet d'« intensité » qualitative et quantitative résultant de *fichu cochon* : quelqu'un qui est « un cochon » en permanence l'est beaucoup, par conséquent l'est au plus haut degré ou, pour dire les choses autrement, l'est vraiment.

Dans cette perspective, *fichu* rallierait les adjectifs réputés intensionnels<sup>11</sup> servant à exprimer l'attitude du locuteur par rapport à l'étiquette nominale qu'il utilise pour référer. A cet égard, il se situerait plutôt du côté des adjectifs aspectuels tels que *fini*, *parfait* indiquant une forme d' « accompli », ce dont témoignerait l'incompatibilité de *fichu* avec le verbe *devenir* (57), d'une part, et, d'autre part, avec des formes comme *fini* (58) ou *parfait* (59) qui véhiculent ce trait sémantique :

57. ?Tu deviens **un fichu cochon** vs tu es **un foutu cochon**.

58. \*X est un **fichu menteur fini** vs X est un menteur *fini*.

59. \*X est un **parfait fichu menteur** vs X est un *parfait* menteur.

Il est, par ailleurs, réfractaire aux enclosures (60) dont nous n'avons trouvé aucune occurrence dans notre corpus :

60. \*une **espèce de fichue mine** / \*un **espèce de fichu cochon**.

#### 4.3.2. FOUTU : DE L'INSULTE AU « JOKER » VISANT L'ATTENTION DE L'INTERLOCUTEUR

En dépit de nombreuses difficultés techniques<sup>12</sup> à en retracer l'évolution, *foutu* se distingue de *fichu* par :

- son environnement discursif : il est, en effet, circonscrit à des formes de parlars « familiers » ou « spontanés », pour ne pas dire vulgaires, selon les termes consacrés, c'est-à-dire à des genres textuels particuliers (correspondance, journaux intimes) ou à des séquences censées mimer des idio- ou des sociolectes (cf. celui des soldats chez Barbusse, Martin du Gard, des policiers ou des voyous dans les traductions de Vian ou chez Manchette). Cela explique sa présence dans des séquences dialoguées où il est souvent environné d'autres marques symptomatisant ces parlars particuliers (61–62) :

<sup>11</sup> Dont il partage certaines propriétés comme la sélectivité sur les déterminants et sur les N ainsi qu'intolérance aux expansions adjectives « qualitatives ».

<sup>12</sup> Pour preuve, faisant de guerre lasse à Frantext la requête « f... », nous avons récolté 514 occurrences dont voici une illustration : *Il m'appelle sa petite chatte ! et ma mère ne m'appelait que petite B..., ou bien f... p... ! voleuse, vermine ! Est-ce que je sais !* (Balzac, *Bette*, 1848).

61. Il s'apostrophait grossièrement, **il se traitait de cochon, de triple gueux, de foutue bête et de paillasse** (Rolland, *Jean-Christophe*, 1907).
62. Il n'y avait pas le moindre **foutu** poste de radio dans cette **chierie de caverne d'Ali Baba-Ventrée de merde** (Manchette, *Nada*, 1972).
- une prédilection qui se manifeste d'entrée, pour les N de qualité (63) dans la moitié des occurrences des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et pour l'exclamation (64) (73,5%)<sup>13</sup>:
63. *L'insolence, la facilité des fortunes de ces gens se dressent de tous les côtés sur le chemin de l'honnête homme, comme pour lui dire: «tu es une foutue bête!* (Goncourt, *Journal*, 1863).
64. *Et tu défendais la brèche ...foutue garce!* (Mirabeau, *Conversion*, 1783).

Or, *foutu* a très vite «pris» dans l'usage (cf. tableau 1) et s'est très rapidement ouvert à d'autres types de N, principalement aux N d'entités concrètes (65), de fonction (66), ou encore abstraites [propriété (67), action (68)] y compris au nom propre (69)<sup>14</sup>:

65. *Mais qui inviter parmi les plus fameux virtuoses pour faire sonner et résonner ce foutu piano-forte?* (Cendrars, *Bourlinguer*, 1948).
66. *Et je me rappelle que tout ce qui intéressait la foutue standardiste de leur Boîte de déménagement, c'était de savoir à quel étage j'habitais?* (Benoziglio, *Cabinet*, 1980).
67. *Z'avez une foutue veine que j'aie pas liquidé Geiger* (Vian, *Grand sommeil* [tr.], 1948).
68. *Il y a cette foutue plainte, vous comprenez... ça me laisse pas les mains tellement libres* (Djian, 37°2, 1985).
69. *Nous sommes remontés et avons mis à sac le foutu Golf*<sup>15</sup>, *bombant le nom du groupe sur les murs* (Manœuvre, *Enfant du rock*, 1985).

Corollairement à cette extension, on observe un double changement. Premièrement, *foutu* s'accompagne fréquemment d'adjectifs (ou constructions assimilées) négatifs *via* notamment l'expansion des SN d'insulte (70), première preuve du fait qu'il perd de sa force sémantique négative. L'apparition au XX<sup>e</sup> siècle d'expansions relatives (cf. 77) (9% des cas) va d'ailleurs dans ce sens. En outre, apparaissent aussi – et sans doute à la faveur des constructions

<sup>13</sup> Les pourcentages sont calculés sur la base des occurrences de *foutu* antéposé au singulier, pour chacun des deux siècles envisagés.

<sup>14</sup> Cela le différencie nettement de *fichu* qui évolue dans des collocations ou dans des cadres collocatifs, avec les N de partie du corps et les N de qualité.

<sup>15</sup> Il s'agit du Golf Drouot.

attributives (73)<sup>16</sup> – des adjectifs positifs, dans des emplois, d'abord ironiques manifestement (74), puis sans ambiguïté (75–76), qui montrent que l'adjectif a franchi un pas de plus dans la désémantisation :

70. *Est-ce qu'un sacré foutu idiot de commandant chargé du ravitaillement ne lui présente pas une cannette de bière pas fraîche* (Chevalier, Clochemerle, 1934).
71. *Somme toute, t'en es sorti pas mal du tout d'une foutue sale affaire, je t'assure!* (Céline, Voyage, 1932).
72. *Il sera bien dit jusqu'au bout qu'il m'a emmerdé l'existence ce sale foutu pierrot pourri!* (Céline, Mort, 1936).
73. *T'as pas idée comme c'est beau, qu'il m'écrivait, je prends un peu des bains, c'est bon pour mes pieds, mais ma voix je crois qu'elle est bien foutue* (Céline, Voyage, 1932).
74. *Le beau foutu baptême que voilà!* (Ponchon, Muse, 1920).
75. *Quelle foutue bonne journée!* (Vautrin, Bloody, 1979).
76. *Et une foutue belle pelouse, ajouta-t-il* (Vautrin, Bloody, 1979).
77. *Là-dessus, son œil erra, furieux et tomba sur le foutu paquet qui était arrivé par le courrier de la veille* (Vautrin, Billy, 1974).

Le second changement tient à ce que *foutu* commence à apparaître aux côtés de N ou dans des contextes à orientation positive :

78. *Je me dis que je n'en ratais pas une, que je tombais toujours bien, que c'était un foutu don...* (Malet, Vie... dégueulasse, 1948).
79. *Elle avait de foutues jambes, longues, fines et nerveuses* (Page, Tchao pantin, 1982).

Ainsi peut-on faire l'hypothèse suivante :

- i) au départ, *foutu* s'utilisait dans des contextes « marqués » par un registre de langue vulgaire. Dans ce cadre, l'emploi de *foutu* aux côtés d'un N déjà marqué négativement, ne pouvait servir qu'à exprimer une forme de violence symbolique. Ainsi, l'emploi d'un adjectif renvoyant à un « tabou », *i.e.* le sexe (proscrit, comme on sait, comme objet du dire et du dit), pouvait signifier quelque chose comme : « X dont, dans un contexte disqualifié, je parle de la manière la plus crue, la plus disqualifiante qui soit » :

*environnement cotextuel vulgaire*<sub>marqué</sub> <foutu + NQ.> *environnement cotextuel vulgaire*<sub>marqué</sub>

<sup>16</sup> Ainsi qu'à celle de processus de réanalyse qui sont à étudier.

- ii) suite à son extension à des contextes « standards », *foutu* suffisait en soi à disqualifier le référent :

*environnement cotextuel*<sub>neutre</sub> <**foutu + N**> *environnement cotextuel*<sub>neutre</sub>  
<référent marqué (-) pour Loc>

- iii) enfin, dans les contextes neutres au plan du registre de langue, aux côtés de N positifs, voire neutres, *foutu* pourrait servir, non plus d' « exutoire » au locuteur, mais comme moyen d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur le référent, en « marquant » le SN :

*environnement cotextuel*<sub>neutre</sub> <**foutu + N**<sub>+</sub>> *environnement cotextuel*<sub>neutre</sub>  
<référent « marqué » pour Interloc>

Plusieurs arguments vont dans ce sens :

- i) l'extension, relativement récente de *foutu* à des types de phrases interrogatifs (absent des époques antérieures), donc à des contextes impliquant crucialement l'interlocuteur (80–81) :

80. *Que durerait-elle, cette foutue guerre ?* (Dutourd, *Pluche*, 1967).

81. *Croyez que c'est facile de se tortiller avec vingt kilos sur le dos pour appuyer du coude sur cette foutue poignée ?* (Benoziglio, *Cabinet*, 1980).

- ii) des énoncés marqués par diverses formes de sollicitation de l'interlocuteur (82–83) :

82. *Ce mec-là, dis donc, c'est une foutue chance pour bibi...* (Malet, *Sueur aux tripes*, 1969).

83. *Tu parles d'un intérêt, la dictée, je me doute que c'est pas le cordonnier qui le fabrique, ce foutu pâté* (Cauvin, *Monsieur Papa*, 1976).

- iii) des structures visant, d'une manière ou d'une autre, clivage, présentatifs, etc. à mettre en exergue le SN :

84. *Edmond aurait vite fait de l'attraper par la manche de sa soutane rouge et de le secouer jusqu'à ce qu'il la dise enfin, cette foutue preuve irréfutable de l'existence de Dieu !* (L'hôte, *Mécréant*, 1981).

85. *Il saurait s'en servir lui, de cette foutue caméra qui tournait à vide depuis des années* (Hanska, *Amants*, 1984).

## 5. CONCLUSION PROVISoire

Trois résultats ressortent de cette rapide étude. D'abord, les adjectifs dits de « qualité », loin d'être dénués de charge sémantique, apparaissent, y compris pour les « plus » synonymes, dotés d'une valeur sémantique propre que nous avons essayé de mettre en valeur par des arguments notamment historiques et quantitatifs. Deuxièmement, leur dimension intensifiante (quantifiante) vs affective est à pondérer doublement. D'une part, elle dépend, semble-t-il, plus fortement du type de N adjacent que de la structure syntaxique. D'autre part, elle n'est qu'un effet parmi d'autres caractéristiques sémantiques prépondérantes et persistantes de ces adjectifs. En effet, nous aurons développé des arguments permettant de dissocier *fichu* de *foutu* et de rattacher le premier aux adjectifs dits « intensionnels » alors que le second jouerait sur des différences de tonalité / de registre de langue selon des modalités qui sont à creuser.

Bien sûr, cette analyse doit être affinée par des études diachroniques mettant en évidence les processus de réanalyse à la base des changements sémantiques décrits. De même, elle doit être mise en perspective avec les autres adjectifs (ou tenant lieu de) dont nous n'avons pu parler ici (*sacré* mais aussi *maudit* / *damné*, *satané* / *diable de*) si l'on veut aboutir à une typologie ferme de tous ces adjectifs atypiques, inclassables. Enfin, il doit être sans doute envisagé dans un processus évolutif plus large, diachroniquement et du point de vue des formes concernées, au regard du correspondant anglo-saxon  *fucking*  de *foutu*, qui semble avoir évolué vers le statut de particule discursive comme le suggèrent l'extrait (86) et l'analyse linguistique (87) du romancier américain Wolfe dans son opus consacré à la vie des étudiants américains :

86. *What the fuck are youse doing here. My fuckin'son had to get me out of bed. I can't believe youse are here. What the fuck are youse doing here? (to the police)* (cité par Allan & Burridge, 2006 : 36).

87. *Sans le savoir, Jojo s'exprimait dans le jargon en vogue cette année-là sur les campus, le patois fuck. Le mot pouvait être une simple interjection (« Fuck! » ou « Fuck... ») en réaction à une surprise désagréable, une épithète de dénigrement (« fucking baobab »), un adverbe venant intensifier un adjectif (« c'est pourtant fucking clair! », un substantif « ce grand fuck de merde », un verbe qui, dans ses formes modifiées pouvait signifier « Tire-toi de là », ou « foutre sur la gueule de quelqu'un » ou « rater », ou « se pinter », et, à la forme impérative, une formule de mépris péremptoire : « Fuck you! ». De plus en plus rarement, son sens originel étant devenu quelque peu archaïque, le terme servait également à désigner l'acte sexuel* (Wolfe, *Moi*, Charlotte Simmons, Pocket, 2006 : 59).

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLAN K. & BURRIDGE K. (2006), *Forbidden Words*, Cambridge : Cambridge UP.
- GIRY-SCHNEIDER J. (2005), « Les adjectifs intensifs : syntaxe et sémantique », *Cahiers de lexicologie*, n° 86(1), pp. 163-178.
- MARTIN R. (1987), *Langage et croyance*, Bruxelles : Mardaga.
- MILNER J.-C. (1967), « Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne », *QPR*, n° 84, pp. 275-285.
- MILNER J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- RYS K. (2006), « L'exclamation : assertion non stabilisée ? le cas des exclamatives à mot *qu-* », *Revue Romane*, n° 41(2), pp. 216-238.
- SCHNEDECKER C. (2007), « Que fait l'adjectif *sacré* dans les jurons (*sacré nom de dieu, sacré nom d'un petit bonhomme, etc.*) ? » *Scolia*, n° 22, pp. 163-185.
- SCHNEDECKER C. (2009), « Le nom propre modifié par les adjectifs de qualité ou pourquoi 'Ce sacré Charlemagne a-t-il eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ?' », *BSLP*, n° CIV/1, pp. 139-161.
- SCHNEDECKER C. (2010), « Étude de l'évolution des adjectifs *damné / maudit* et *fichu / foutu* entre 1500 et 1799 », in : *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, B. COMBETTES et al. (dir.), Berne P., Lang, pp. 363-380.
- SCHNEDECKER C. (2010), « L'adjectif *sacré* : entre modalité d'énonciation et modalité de SN. Une drôle d'enclosure ! », in : GOES J. & MOLINE E. (dir.), *L'adjectif hors de sa catégorie*, Arras, Artois P.U., pp. 265-287.
- VANDERVEKEN D. (1998), *Les actes de discours*, Bruxelles : Mardaga.